

FICHE SIGNALÉTIQUE



1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	**Sani-Cloth Plus Germicidal Disposable Cloth**	**SDS0002-00**
Autres moyens d'identification	Pas disponible	
Utilisation recommandée	Désinfectant	
Restrictions conseillées	Pour usage professionnel et un milieu hospitalier Pas pour une utilisation sur la peau Pas une lingette pour bébé.	
Fabricant	Professional Disposables International,Inc. Two Nice-Pak Park,Orangeburg,NY 10962-1376 or Distributed By: Professional Disposables International, LTD Vaughan, Ontario L4L 4K9 Canada No de téléphone: (USA) 1-845-365-1700 (M-F 9am - 5pm) Téléphone: (CANADA) 1-800-263-7067 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-999-6423	

2. Identification des risques

Dangers physiques	Solides inflammables	Catégorie 1
Risques pour la santé	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2B
Risques pour l'Environnement	Non déterminée.	
Risques défini pour OSHA	Aucun supplémentaire	

Éléments d’étiquetage



Mot indicateur: Danger

Mention de danger: Matière solide inflammable. Provoque une irritation des yeux

Conseil de prudence

Prévention: Tenir à lécart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Lavez vigoureusement après manipulation.

Intervention: En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l’eau pendant 15 - 20 minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu’il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
En cas d’incendie : utiliser un agent d’extinction approprié.

Stockage: Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA): Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires: Sans objet.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Isopropanol		67-63-0	14.85
Benzylalkyle en C12-18 diméthyles ammonium, chlorures		68391-01-5	0.125
Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-18 [(éthylphényl) méthyl] diméthyles, chlorures		68956-79-6	0.125

Remarques sur la composition: Composition indiquée sur cette fiche peut contenir des informations supplémentaires à celle sur l'étiquette du produit. C'est en raison des exigences d'étiquetage différents dans différents pays.

4. Premiers soins

Inhalation	N'est pas une voie d'exposition habituelle. S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes se manifestent.
Peau	Obtenir de l'attention médicale si l'irritation se développe.
Yeux	Juger l'oeil ouvert et le rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les verres de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre ou un docteur de commande de poison pour le conseil de traitement.
Ingestion	Pas une voie probable de l'exposition. En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Symptômes de patient de festin.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Éviter le contact avec les yeux.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	Eau. Brouillard d'eau. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO_2).
Méthodes d'extinction inappropriées	Aucuns connus.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, refroidir le produit par arrosage. Eloigner le produit du lieu de l'incendie si vous pouvez le faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner le produit de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
Risques d'incendie généraux	Matière solide inflammable.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes d'azote. Oxydes de carbone. Composés de chlorure.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Ramasser et jeter la lingette. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Ne pas entreposer ni utiliser près d'une source de chaleur ou de la flamme nue. Utilisation selon des instructions d'étiquette de paquet. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Porter un équipement de protection approprié. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité	Ne pas contaminer l'eau, la nourriture humaine ou animale par l'entreposage et l'élimination. Lorsque pas utilisé capuchon central donjon de couvercle fermé afin d'éviter la perte d'humidité. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Isopropanol (CAS 67-63-0)	PEL limite d'exposition authorisée	980 mg/m3
		400 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	400 ppm
	MPT	200 ppm

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	1225 mg/m3
		500 ppm
	MPT	980 mg/m3
		400 ppm

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps échantill.
Isopropanol (CAS 67-63-0)	40 mg/l	Acétone	Urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites pour l'ACGIH ou PEL.

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Suivre attentivement le mode d'emploi figurant sur l'étiquette. Porter les équipements selon les besoins.

Protection de la peau

Protection des mains Ne sont généralement pas nécessaires. Suivre attentivement le mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Autre Suivre attentivement le mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Dangers thermiques Pas disponible.

Considérations d'hygiène générale Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Proprietes physiques et chimiques

Aspect Le liquide saturé sur un chiffon

État physique Solide.

Forme Lingette pré-humidifié

Couleur Blanc

Odeur Alcool faible.

Seuil de l'odeur Pas disponible.

pH 11 - 12 (liquide)

Point de fusion/point de congélation Pas disponible.

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition Pas disponible.

Point d'écoulement Pas disponible.

Densité 0.97 (liquide) (H_2O = 1)

Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	35.0 °C (95.0 °F) TVC (Liquide)
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Matière solide inflammable.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Lingette n'est pas soluble dans l'eau
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

Autres informations

Classe du point d'éclair	Inflammable IC

10. Stabilite et reactivite

Réactivité	Ne mélangez pas aux matériaux incompatibles.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Contact avec des matières incompatibles. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Eviter les températures élevées. Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Ne pas utiliser sur marbre, fenêtres, en laiton ou en bois non peint, claire plastique ou coulis colorés. Agents oxydants. Acides. Agents tensioactifs anionique. Savons. Solutions de l'eau de Javel
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Composés de chlorure Chlorhydrique. Oxydes d'azote. Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Peau	Non-irritant d'après les résultats des essais.
Yeux	Légèrement irritant pour les yeux, d'après les données de test.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeur et gènes.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit	**Espèces**	**Résultats d'essais**
Sani-Cloth Plus Germicidal Disposable Cloth		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, D'après les données de Test OPPTS

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Inhalation		
CL50	Rat	> 2 mg/l/4h, D'après les données de Test OPPTS
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg, D'après les données de Test OPPTS

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Benzylalkyle en C12-18 diméthyles ammonium, chlorures (CAS 68391-01-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Rat	2000 mg/kg
		1420 mg/kg
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	Rat	240 mg/kg
	souris	150 mg/kg
Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-18 [(éthylphényl) méthyl] diméthyles, chlorures (CAS 68956-79-6)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Pas disponible	
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	Rat	250 mg/kg
Isopropanol (CAS 67-63-0)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	12800 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	16970 mg/l/4h
Orale		
DL50	chien	4797 mg/kg
	Lapin	5030 mg/kg
	Rat	4396 mg/kg
	souris	3600 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau Non-irritant d'après les résultats des essais. Catégorie de toxicité IV selon l'OPPTS 870.2500 aiguë étude de Irritation de peau. Classés selon OPP / critères de Classification du SGH et comparaison de l'étiquetage.

Minutes d'exposition Pas disponible.

Indice d'érythème Pas disponible.

Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésion/irritation grave des yeux Provoque une irritation des yeux Catégorie de toxicité III selon l'OPPTS 870.2500 aiguë étude d'Irritation oculaire. Classés selon OPP / critères de Classification du SGH et comparaison de l'étiquetage.

Valeur de l'opacité cornéenne Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible.

Valeur des rougeurs de la conjonctive Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la conjonctive Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.
Sensibilisation de la peau	Pas un sensibilisateur cutané repose sur des données de test.
Mutagénécité de la cellule germinale	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Toxicité pour la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Non classé.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les composants de ce produit ont été identifiés comme pouvant avoir des effets négatifs sur l'environnement. Voir ci-dessous

Composants		Espèces	Résultats d'essais
Isopropanol (CAS 67-63-0)			
Algues	IC50	Algues	1000 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	13299 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	> 1400 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.
Mobilité générale	Pas disponible.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale. Se débarasser du lingette utilisé selon des règlements locaux pour la disposition de rebut infectieuse. Suivez attentivement les directives de l'étiquette conteneur. Ne pas réutiliser la lingette. Disposer de lingette usagée dans la poubelle. Ne pas vidanger dans les toilettes. Non rechargeable conteneur. Ne pas resue ou remplir ce réservoir. Triple rinçage et offre pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, mettre dans la collection de la poubelle.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Attribuer au besoin.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT) et IMDG

Requêtes fondamentales pour le transport:

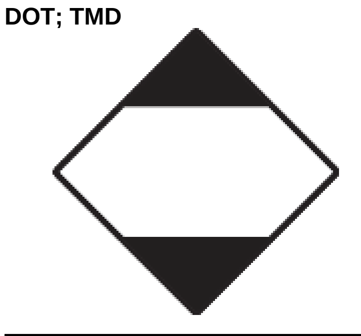
Numéro UN	UN3175
Appellation réglementaire adéquate	Matières solides contenant du liquide inflammable, n.s.a. (Isopropanol)
Classe de danger	4.1
Groupe d'emballage	II
Exceptions liées au conditionnement	<1kg - quantité limitée (paragraphe 173.151)

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3175
Appellation réglementaire adéquate	SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isopropanol)
Classe de danger	4.1
Groupe d'emballage	II
Exceptions liées au conditionnement	<1kg quantité limiteé

DOT; TMD



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Mass reporting threshold/Identification Number

Isopropanol (CAS 67-63-0)	1 tonnes

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Isopropanol (CAS 67-63-0)	1 %

Classement SIMDUT Exempt - Produit enregistré - (DIN 02242608)

Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et risque les informations requises pour les fiches de données de sécurité (FDS), et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques autres que les pesticides. L'information sur les risques exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette d'un pesticide comprend également d'autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

MISES EN GARDE:
Dangers pour les humains et les animaux domestiques.
ATTENTION: Provoque une irritation oculaire modérée. Éviter tout contact avec les yeux et les vêtements. Laver soigneusement avec du savon et de l'eau après traitement et avant de manger et boire, mâcher de la gomme, usage du tabac ou à l'aide de toilette.

EPA Reg. # 9480-6
.

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Toxic Chemical: Concentration de minimis

Isopropanol (CAS 67-63-0)	1.0 %

EPCRA aux États-Unis (SARA Title III) section 313 – produit chimique toxique : substance inscrite

Isopropanol (CAS 67-63-0)	Inscrit.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

US CAA Section 111 Volatile Organic Compounds: Listed substance

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Danger d'incendie - Oui
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids.
Isopropanol	67-63-0	14.85

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états Ce produit n'est pas soumis à l'étiquetage de mise en garde en vertu du règlement de la Proposition 65 de Californie.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Benzylalkyle en C12-18 diméthyles ammonium, chlorures (CAS 68391-01-5) Inscrit.
Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Isopropanol (CAS 67-63-0) Inscrit.

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui

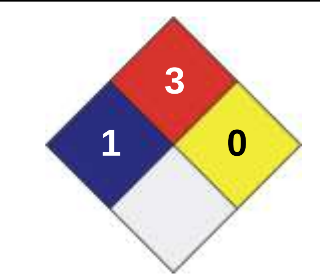
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0





Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication 12-Juin-2015

Date en vigueur 12-Juin-2015

Date d'expiration 12-Juin-2018

Autres informations

Pour des questions entourant cette FS, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

L'utilisation de ce produit d'une manière qui ne correspond pas avec son étiquette représente une violation de la loi fédérale.

Pas pour l'usage sur la peau. Pas un chiffon de bébé. Pour l'usage sur les surfaces dures seulement.
Ne pas employer sur le marbre normal, les fenêtres, le bois non peint, le laiton, le plastique clair ou le coulis coloré.

révision 1. ajouté "et IMDG" à l'article 14
Vrac liquide # 4BQ89001.

Préparée par Professional Disposables International,Inc. No de téléphone: 1-845-365-1700

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).
Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010